

# Votre relevé de placements

## Explications complémentaires et définitions

**Vous trouverez ci-après des explications importantes concernant votre relevé de placements. Dans la deuxième partie du document (à partir de la page 2), vous trouverez également des définitions et des informations complémentaires.**

Nous continuons de réduire notre empreinte écologique. Pour y parvenir, nous mettons à votre disposition dans le présent document des explications et des définitions complémentaires qu'il est possible de consulter sous forme électronique.

### Explications

#### Remarques générales

Les portefeuilles sont constitués en collaboration avec le client et leur étendue ne coïncide pas nécessairement avec les relations correspondantes des clients. Le destinataire du rapport n'est pas obligatoirement le client de la banque auquel reviennent les coordonnées bancaires, valeurs patrimoniales et engagements mentionnés. Il se peut notamment que les éléments suivants ne soient pas ou pas totalement spécifiés dans le cadre d'un relevé de placements: les crédits à la construction et les dettes hypothécaires, les crédits privés, les engagements par effet de change et par acceptation, les crédits documentaires, les crédits fiduciaires, les cautionnements, les cautions et autres instruments similaires, les assurances, les plans de placement, les opérations en suspens et les produits dérivés non titrisés.

Les relevés de placements établis à la date critère ou à la même période ne doivent par conséquent pas impérativement correspondre. Pour les relevés établis pour une période définie, des écarts peuvent apparaître également lors de correspondance partielle des périodes. Les écarts peuvent également s'expliquer par des:

- écritures de correction,
- cours de fonds avec forward pricing,
- cours révisés des actifs.

Les informations de rating se réfèrent dans tous les cas à la date d'établissement du relevé de placements.

#### Étendue de l'analyse

Le relevé de placements comprend les éléments figurant dans l'analyse en fonction de l'étendue de celle-ci.

#### Évaluations et cours

Les cours de négoce peuvent différer de l'évaluation contenue dans le relevé de placements et, en particulier, être soumis à des escomptes pour liquidité et/ou risque. Concernant certains produits de placement, notamment pour les instruments de placement alternatif, la valeur nette d'inventaire officielle ne peut être obtenue qu'à certaines dates. Dans de tels cas, il est possible que le rapport se réfère à des évaluations estimées (internes) et non pas à des valeurs nettes d'inventaire officielles. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés.

#### Frais

Les frais sont pris en compte au moment du débit effectif. Il n'y a pas de délimitations périodiques.

#### Impôts

Le relevé de placements n'est pas destiné à être utilisé à des fins fiscales. Les documents fiscaux demandés vous seront envoyés séparément, faute de quoi, votre conseillère ou votre conseiller clientèle se fera un plaisir de vous renseigner sur l'offre de produits fiscaux existante. Les documents de clôture des comptes de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier et l'attestation des versements effectués seront transmis au preneur de prévoyance de manière séparée.

### Intérêts courus sur les comptes

Si la période de votre relevé de placements se termine dans moins d'un mois ou si le jour critère de l'évaluation se situe dans moins d'un mois, les intérêts courus sur les comptes pour le mois en cours présentent les valeurs finales du mois précédent.

### Méthodes de calcul du rendement

Lorsqu'une analyse ne comporte pas la désignation «(MWR)», ce sont les rendements (TWR) qui constituent la base de calcul. Cette information est valable exclusivement pour les relevés de placements faisant état de rendements.

### Structure de la fortune

Dans toutes les analyses, les pourcentages se réfèrent au total de la fortune de placement. La fortune totale est composée de la somme de la fortune de placement et des engagements. Des assurances et des positions pro memoria ne faisant partie ni de la fortune de placement ni de la fortune totale peuvent en outre être spécifiées.

**Les définitions ci-après doivent être interprétées en fonction du contenu du relevé de placements.**

## Définitions

### Allocation stratégique des actifs (SAA)

La SAA détermine la pondération à long terme des classes d'actifs d'un portefeuille en tenant compte du budget de risque et de la monnaie de référence sélectionnés dans votre profil de placement.

La performance de la SAA est calculée sur base des composantes pondérées de l'indice et non sur base des positions effectives d'un portefeuille. Elle doit par conséquent être considérée comme hypothétique. La performance est calculée avant déduction des frais de gestion, des frais de transaction et d'autres frais.

### Budget de risque

Un instrument conçu pour aider à quantifier les informations du profil de risque, qui fait partie du cadre de l'adéquation du placement de la banque.

### Capital called

Ce chiffre représente les paiements effectués afin de remplir une obligation de financement (engagement) d'un fonds de private equity.

### Capital distributed

Ce chiffre représente les revenus perçus par un fonds de private equity qui sont versés aux commanditaires.

### Catégories de placement

Les catégories de placement sont structurées comme suit:

- **Liquidités et placements similaires**  
Liquidités, instruments du marché monétaire, placements fiduciaires, dépôts à préavis, contrats à terme et autres placements avec une exposition principalement aux marchés des changes et monétaire.
- **Placements à revenu fixe et similaires**  
Obligations, fonds en obligations et autres placements avec une exposition principalement au marché des titres à revenu fixe.
- **Actions et placements similaires**  
Actions, fonds en actions et autres placements avec une exposition principalement au marché des actions.
- **Placements alternatifs, matières premières et immeubles**  
Private equity, hedge funds, matières premières, fonds immobiliers et autres placements alternatifs.
- **Produits mixtes et autres placements**  
Fonds Portfolio et autres instruments n'entrant dans aucune des quatre principales catégories de placement.
- **Avances fermes**  
Avances fermes qui font partie de la fortune de placement.

## Chiffres relatifs au rendement et aux risques

Les chiffres relatifs au rendement et au risque dans les analyses «Aperçu du rendement en %», «Statistiques du risque et de la performance ajustée en fonction du risque» et «Distribution des rendements mensuels» sont calculés sur la base des rendements mensuels bruts distincts. Le calcul s'effectue sur 1, 3 ou 5 ans ou depuis l'attribution de l'indice de référence au portefeuille, en fonction de la disponibilité des données du portefeuille et de celles de l'indice de référence. Les standards du secteur recommandent le calcul des risques sur des périodes d'au moins 36 mois. Pour des périodes plus courtes, les risques et les chiffres ajustés aux risques peuvent être moins pertinents et devront être interprétés avec précaution.

## Classification du risque du produit (PRC)

La classification du risque du produit (PRC) est un indice de risque développé par la banque qui se situe entre 1 et 5 (1 = risque faible, 5 = risque élevé). Elle permet de rendre comparables les risques financiers (de perte) liés à des produits de placement de classes d'actifs et de groupes de produits différents. Pour le calcul de la PRC, trois dimensions du risque déterminantes sont analysées et dérivées pour chaque produit:

- risque de marché (fluctuations de prix),
- risque de crédit (probabilité de défaut d'un débiteur),
- risque de liquidité (possibilité de vente du produit).

## Contribution au rendement

Cet indice indique la contribution d'un élément particulier du portefeuille au rendement global du portefeuille.

## Contribution au rendement – effet de change et effet de marché

L'effet de contribution des placements en monnaies étrangères peut être divisé en deux parties: d'une part, en tant que composante d'un marché local (effet de marché) et, d'autre part, en tant que composante liée au taux de change (effet de change).

## Contribution au rendement non attribuable dans les analyses des contributions au rendement

La somme de toutes les contributions au rendement correspond normalement au rendement du portefeuille. En raison des arrondis ou de valeurs qu'il est impossible d'attribuer clairement, il peut arriver que cette somme ne corresponde pas exactement au rendement du portefeuille. Dans de tels cas, la différence est attribuée à la catégorie «Contribution au rendement non attribuable».

## Duration

La duration modifiée donne de manière approximative la modification en pourcentage du cours d'une obligation intervenant après un changement du niveau des taux. Le rendement à l'échéance pris en compte dans le calcul se base sur le cours de marché actuellement disponible.

## Fund Unbundling

Le découplage de fonds (fund unbundling) permet de prendre en compte les expositions des positions individuelles des fonds dans les différentes catégories de risque du portefeuille telles que les monnaies, les catégories de placement et les branches. Cette fonctionnalité s'applique aux fonds de la banque et aux fonds de tiers. Les informations sur les positions individuelles sont mises à disposition vers la fin du mois, pour des fonds déterminés, par un fournisseur de données spécialisé externe. Les données d'évaluation des positions individuelles peuvent varier selon les fonds. Ces données d'évaluation peuvent être fournies en différé.

## Impact de la gestion sur la comparaison du rendement (TWR) avec l'indice de référence

Influence sur le rendement (TWR) du portefeuille due au comportement de placement actif du décideur. Le moment et le montant de versement et de paiement ne sont pas pris en compte. Cet impact correspond à la différence entre le rendement (TWR) du portefeuille et le rendement de l'indice de référence. Dans les relevés de placements où seule la méthode de calcul du rendement MWR est appliquée, le rendement TWR sert de base au calcul de l'impact de gestion.

### **Impact des flux de fonds sur les rendements du portefeuille (MWR)**

Influence sur le rendement du portefeuille (MWR) due au moment ainsi qu'au montant de versement et de paiement. Cet impact correspond à la différence entre le rendement (MWR) et le rendement (TWR) du portefeuille.

### **Impact global en cas de comparaison des rendements (MWR) avec l'indice de référence**

La somme des impacts correspond à la différence entre le rendement (MWR) du portefeuille et le rendement de l'indice de référence.

### **Money Weighted Rate of Return (MWR)**

On calcule le rendement en divisant la somme des revenus, des charges, des gains et pertes en capital dans la période sous revue par le capital moyen investi. La date des entrées et des sorties a une influence sur le montant du capital moyen investi. Les rendements (MWR) peuvent généralement être comparés uniquement avec un indice de référence qui reflète les mêmes versements et paiements que le portefeuille.

### **Multiple of invested capital (MOIC)**

Le multiple du capital investi (MOIC) mesure le rendement total d'un placement. Il est calculé en divisant les distributions cumulées du fonds (capital distributed) et la valeur nette d'inventaire par la réserve provenant de primes d'émission (capital called).

### **Origine du cours**

Précise la source (p. ex. place boursière) du cours d'évaluation indiqué à la date critère ou à la fin de la période.

### **Panier de monnaies EMC**

EMC (Emerging Market Currencies) regroupe les monnaies des pays représentés dans l'indice «MSCI Emerging Markets».

### **Perspective d'exposition**

La perspective d'exposition (exposure view) présente l'exposition aux monnaies en prenant en compte l'effet des contrats sur devises et sur métaux précieux ainsi que des produits structurés sélectionnés. Les méthodes de calcul de l'exposition utilisées pour les produits basés sur contrats peuvent diverger de celles appliquées aux produits structurés. L'effet FX/PM indique la différence en pourcentage entre les valeurs d'exposition et celles de marché.

### **Pondération de l'allocation d'actifs en %**

La pondération de l'allocation d'actifs en pourcentage dans les relevés de placements indiquant une période est calculée sur la base du capital moyen investi.

### **Profits et pertes non attribuables**

En cas de profits ou de pertes au niveau du portefeuille, les profits et pertes non attribuables sont comptabilisés sous «Profits et pertes non réalisés – dont marché».

### **Rating des obligations**

Les ratings peuvent ne pas refléter les informations publiées officiellement par une agence de notation. Les valeurs proviennent de composantes de ratings actuels de S&P, Moody's ou SBI utilisant le principe de prudence et une logique de compilation interne.

### **Rendement à l'échéance**

Le rendement à l'échéance indique le rendement moyen annuel d'un placement, calculé à la date d'échéance en tenant compte du cours de marché actuel.

### **Rendement annuel moyen**

Le rendement annuel moyen correspond au rendement moyen sur toute la période sous revue par rapport à un an. La moyenne géométrique s'applique pour le calcul.

### **Risk Return Ranking**

Analyse permettant la comparaison de la performance du portefeuille et de la performance de l'allocation stratégique des actifs (SAA) sur la base d'une allocation en ligne avec le budget de risque du portefeuille et la monnaie de référence.

### **Time Weighted Rate of Return (TWR)**

On calcule le rendement en reliant les rendements journaliers entre eux. L'influence des entrées et des sorties est neutralisée. Si le rendement passe sous -100 %, la mention N/A est indiquée.

### **Valeur intrinsèque des options**

La valeur intrinsèque d'une option est le montant dont le cours de l'instrument sous-jacent sur le marché de référence dépasse le prix d'exercice (dans le cas d'une option d'achat) ou tombe en dessous de celui-ci (dans le cas d'une option de vente). La valeur intrinsèque totale d'un contrat est la valeur intrinsèque multipliée par le nombre d'instruments sous-jacents concernés par le contrat.

### **Valeur temporelle des options**

Dans le cas d'opérations sur options, la «valeur temporelle» représente la différence entre le prix de l'option et sa valeur intrinsèque. Plus la date d'échéance est proche, plus la valeur temporelle est faible.

### **Vintage**

Le millésime (vintage) d'un fonds de private equity indique l'année du premier appel de capital/placement.

### **Contactez-nous**

- Téléphone: 056 462 71 00, Lu-Ve, 8h00-17h30
- Internet: [www.nab.ch](http://www.nab.ch)